

AVIS AU PUBLIC
Etablissements classés

Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés, l'Inspection du Travail et des Mines a transmis à l'Administration communale de Mamer le dossier de demande d'autorisation n° :

3A/2024/2658/173

ayant pour objet :

exploiter un ascenseur à l'adresse 24, rue René Moes, L-8348 Capellen

au demandeur :

Otis Luxembourg sàrl, 7, rue Guillaume J. Kroll, L-1882 Luxembourg au nom et pour le compte de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché, 2b, rue Kalchesbruck, L-1852 Luxembourg

Mamer, le 06/09/2024

La secrétaire communale f.f.,



Viktorija DUJMOVIC

Le bourgmestre,



Luc FELLER

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés à partir de ce jour et pour une durée de 15 jours, soit du **06/09/2024** jusqu'au **23/09/2024** inclus.

Mamer, le 06/09/2024

La secrétaire communale f.f.,



Viktorija DUJMOVIC

Le bourgmestre,



LUC FELLER